

Prince de l'Église et tambouille des vers Les testaments cardinalices de la papauté d'Avignon (1305-1378) Études et textes

Cette thèse compte deux volumes, un volume avec des éditions des testaments des cardinaux du XIV^e siècle et un autre volume avec des analyses ; le volume des analyses comprend trois parties : dans la *Pars Prima : lus Ecclesiae* on élucide les conditions canoniques qui, au premier niveau, organisèrent le façonnement du testament. Sur un deuxième niveau les conditions réglèrent des points centraux dans le contexte du testament : le choix du lieu de sépulture et pour l'exécution testamentaire.

Dans le contexte du façonnement du testament, la capacité et la liberté de tester sont d'une importance primordiale, ce que concerne le complexe du « droit de dépouille ». À cause de l'opinion de la recherche établie, qui veut que le droit de dépouille détruise la base de chaque testament d'un ecclésiastique, il faut s'appesantir sur ce sujet. Ce droit permettrait au pontife d'encaisser les biens d'un ecclésiastique mort. Selon l'opinion de l'auteur de cette thèse, la recherche sur les bases du droit de dépouille a des difficultés méthodologiques ; par conséquent, on est convaincu que le terme même est, désormais, en jeu, au minimum il faut limiter l'étendue de la notion. Également, on analyse les licences de tester qui dépendent, selon la recherche, de ce droit ; dans ce contexte aussi, il y a des indices très fortes que la licence de tester ait eu une origine diverse, plus précisément le droit d'aliéner de biens exclus du droit de succession normal. Les changements médiévaux dans le traitement des requêtes correspondantes trahissent également les changements de la relation entre pontife et princes d'Église.

La Pars Secunda: Testamenta Cardinalium commence par une étude des documents euxmêmes, une étude qui offre de premiers positionnements concernant à la fois le support matériel, l'écriture et le niveau calligraphique et la longueur des documents et leurs composants en fonction du testateur et du temps du façonnement du testament: certains éléments des testaments semblent dépendre soit de la carrière académique du cardinal soit du rôle du testateur pendant l'éclat du schisme. L'apparence physique trahit une claire hiérarchie qui va de l'original à travers des copies authentifiées jusqu'aux copies non authentifiées, une hiérarchie qui est perceptible à travers chaque aspect de l'apparence physique.

Ensuite suit un chapitre sur la religiosité des princes de l'Église, comme elle, la religiosité, est à supposer sur la base des actes de religiosité. Dans ce contexte, on discute les sépultures, les obsèques, le traitement du corps et les legs pieux. En analysant ces aspects, on aperçoit des différences à la fois sociales et culturelles – avec les Alpes comme ligne de démarcation dans certains aspects. Surtout le choix des églises de sépulture suivait une logique sociale ; le ‹degré› de noblesse détermine plus ou moins ce choix dans le sens : quel ordre religieux ou quel type d'église sera responsable de la commémoration liturgique en ‹vue› du corps ? Surtout à partir de l'époque du Grand Schisme on trouve certaines dispositions qui trahissent, eux aussi, la relation entre pontife et le rang des cardinaux, la représentation princière des cardinaux qui s'approche celle du pape pendant les obsèques. L'élément crucial dans ce contexte, c'est la chapelle ardente, une construction éphémère surmontée d'une multitude de cierges pour abriter le défunt pendant les obsèques.

Les deux chapitres suivants ont comme sujet principal des aspects sociaux : On sait bien que les testaments sont des sources importantes pour l'histoire sociale. En plus, les contacts sociaux furent un facteur décisif de la politique prémoderne. Donc, il faut analyser les contacts sociaux et les entourages des cardinaux qui furent à la base de la politique à la fois du prince de l'Église et de l'Église romaine. Le premier chapitre évoque les réseaux des cardinaux ; ces réseaux furent très individuels, de telle sorte que les entourages cardinalices ne contribuèrent qu'en

partie insignifiante à la population stable de la ville d'Avignon. Les partis, qui se formèrent au sein du Sacré Collège, se révélèrent au moment du façonnement du testament ainsi que l'importance du testateur dans le tissu social du Sacré Collège. La cour du cardinal est au centre du dernier chapitre de cette partie. Encore une fois on doute d'un terme établi dans la recherche puisque les difficultés de trouver une définition satisfaisante sont telles que l'on devrait élucider le contenu précis chaque fois que l'on utilise le mot *familia*. Donc, on a préféré de parler de la cour. Les autres analyses de la cour cardinalice révèlent, encore une fois, que le séjour des courtisans des cardinaux à Avignon fut limité – non seulement par la biologie : Ayant obtenu le bénéfice satisfaisant pendant le service d'un cardinal, le courtisan était très susceptible de partir de la ville quand son employeur fut mort. La seule exception étaient des experts très recherchés comme des médecins ou bien des notaires avec des connaissances speciaux au sein de la Curie. En plus, on témoigne au début de l'élargissement de l'écart entre le patron et ses courtisans qui devrait trouver son apogée à l'époque moderne dans la cour d'un cardinal Barberini ou bien Farnese.

La Pars Tertia : Testamenta Cardinalium in mundo a comme sujet l'exécution testamentaire, ce que l'on analysera en deux pas : Trois exemples individuels forment la première partie du chapitre, tandis que des réflexions d'ordre général sur la Curie sont au centre du deuxième chapitre. On fixera l'attention sur les possibilités de la Curie d'intervenir et la leurs utilisation, ce que restreint le « droit de dépouille » envers les cardinaux, mais, ce que fait voire, également, que la Curie eut, malgré sa forte réceptivité aux abus, un penchant vers un « État de droit » avant la lettre.

La thèse se termine par des remarques finaux sur la devise de la thèse, « Prince de l'Église et tambouille des vers », qui la mettent, encore une fois, en relation avec les chapitres.